

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 11 avril 2022

Délibération n° CP-2022-1280

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan climat - Attribution d'une subvention à l'association Festival Alternatiba pour l'organisation du Festival Alternatiba 2022

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 25 mars 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 12 avril 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller.

Absents excusés : M. Kohlhaas (pouvoir à M. Bernard), M. Vincendet (pouvoir à M. Cochet), M. Vincent (pouvoir à M. Grivel), Mme Panassier (pouvoir à Mme Picot), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld).

Commission permanente du 11 avril 2022**Délibération n° CP-2022-1280**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan climat - Attribution d'une subvention à l'association Festival Alternatiba pour l'organisation du Festival Alternatiba 2022

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

La Commission permanente,

Vu le rapport du 23 mars 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

Dans le cadre de son plan climat air énergie territorial (PCAET), adopté par délibération du Conseil n° 2019-4006 du 16 décembre 2019, la Métropole de Lyon s'est dotée d'un cadre stratégique intégrant des objectifs en matière d'atténuation du dérèglement climatique, d'adaptation à ses effets locaux et d'amélioration de la qualité de l'air.

En particulier, elle s'est engagée à susciter et à accompagner les changements de pratiques des citoyens, en diffusant les savoirs sur les enjeux globaux et locaux de la transition écologique et en faisant connaître les leviers d'actions dont disposent les habitants et usagers du territoire.

II - Le mouvement Alternatiba

Alternatiba est un mouvement citoyen fondé en 2013, qui se donne pour objectifs de sensibiliser le grand public et les élus et de promouvoir les solutions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique et en faveur de la justice sociale à l'échelle individuelle et collective.

Alternatiba est organisé sous la forme d'un réseau de groupes locaux autonomes (132 groupes locaux en France et dans le monde en 2021) et agit selon différentes modalités parmi lesquelles :

- organisation de Villages des alternatives, événements à destination du grand public qui rassemblent les porteurs d'initiatives locales en faveur de la transition écologique et solidaire dans des domaines variés (agriculture et alimentation, énergie, déchets, transports, finances, etc.) dans une ambiance festive. Quatre-vingt-quatorze villages des alternatives ont été organisés depuis 2013, avec la participation d'environ 500 000 personnes,

- organisation de Camps Climat, rassemblements régionaux visant à accélérer la mobilisation des citoyens face à l'urgence climatique, par des formations, des ateliers, des débats et des temps de rencontre conviviaux. Deux-mille-trois-cents personnes ont participé à 18 camps climats régionaux en 2020 et en 2021,

- diverses campagnes de sensibilisation, actions de plaidoyer et de mobilisation.

III - Le Festival Alternatiba des 8, 9 et 10 juillet 2022 au Grand parc de Miribel-Jonage

L'association Festival Alternatiba se propose d'organiser un nouvel événement, le Festival Alternatiba, au Grand parc de Miribel-Jonage, les 8, 9 et 10 juillet 2022. Plusieurs dizaines de milliers de festivaliers sont attendus par les organisateurs.

L'événement vise à mettre en visibilité les acteurs agissant sur le territoire (associations, artistes, influenceuses et influenceurs, entreprises de l'économie sociale et solidaire), et les actions pouvant être menées à l'échelle locale, en faveur de la transition écologique et de la justice sociale. Pour ce faire, l'association se propose de réunir un public large autour d'un village des alternatives et d'une programmation culturelle variée :

- une cité des alternatives organisée autour d'environ 500 stands de porteuses d'initiatives locales ou nationales, pour donner à voir les solutions individuelles et collectives existantes et informer les citoyens sur les moyens d'action et de participation dont ils disposent. Des ateliers et formations y seront proposés ainsi que des expositions. Seront mises à l'honneur les thématiques touchant à la vie quotidienne : alimentation, transition énergétique, mobilité et transports, finance éthique, etc.,
- un espace enfants avec une programmation et des animations adaptées,
- 4 espaces permettant d'accueillir 30 conférences ou tables rondes et 1 000 participants environ. Sont attendues les interventions de scientifiques, acteurs du monde associatif ou de l'économie sociale et solidaire (ESS), intellectuels, politiques, médias et artistes,
- un espace mixte proposant une programmation artistique en lien avec les thématiques de la transition écologique et de la justice sociale (théâtre, conférences gesticulées, etc.),
- des espaces détentes, notamment un cercle d'écoute et de parole autour de l'éco-anxiété,
- deux scènes permettant d'accueillir une quarantaine d'artistes en soirée, dont plusieurs têtes d'affiches.

Les organisateurs s'engagent à organiser un événement inclusif et à faible impact carbone, notamment par les moyens suivants :

- aménagements permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite,
- déploiement d'outils permettant la prévention des discriminations et la gestion des violences, notamment sexistes (kiosque info, campagne d'affichage, numéro et stand d'urgence, etc.),
- promotion des mobilités douces et du covoiturage auprès des festivaliers et des artistes participants,
- promotion des acteurs locaux avec le recours aux prestataires, fournisseurs et artistes locaux,
- proposition d'aliments et boissons durables (bio, local, végétarien),
- gestion cohérente des déchets,
- optimisation du matériel de l'énergie utilisé,
- valorisation et partage des pratiques écoresponsables développées pour cet événement, dans le secteur de l'événementiel.

IV - Budget prévisionnel et participation de la Métropole

Le soutien à cette manifestation de grande ampleur s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Métropole, en matière de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement des citoyens dans leurs initiatives et actions en faveur de la transition écologique. Il s'exerce par le biais d'une subvention d'un montant de 80 000 €, pour un montant total de dépenses de 1 806 229 €.

Charges (en €)		Produits (en €)	
achats	70 100	financements publics	183 000
services extérieurs	547 310	<i>dont Métropole de Lyon - Soutien au projet</i>	<i>80 000</i>
autres services extérieurs	814 357	financements privés	90 500
charges de personnel	142 462	autofinancement	1 300 729
emplois et contributions volontaires en nature	232 000	emplois et contributions volontaires en nature	232 000
Total des charges	1 806 229	Total des produits	1 806 229

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'association Festival Alternatiba, dans le cadre de l'organisation du Festival Alternatiba 2022,

b) - la convention financière à passer entre la Métropole et l'association Festival Alternatiba, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P26O2293 à hauteur de 80 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220411-279277-DE-1-1 Date de télétransmission : 12 avril 2022 Date de réception préfecture : 12 avril 2022
